



INFORMATIONS

MAIRIE
DE
LA VERNAZ
HAUTE-SAVOIE
74200

AFFOUAGE

Un affouage aura lieu prochainement, il se situe au Jotty au début de la route de Mévonnes. Cette année tous les lots seront vendus en grande longueur en bord de route (l'ONF n'autorise pas une vente sur pied). Ils seront composés d'environ 3m3, le prix est de 56 euros le m3 et seront attribués par tirage au sort.

L'inscription se fait en mairie jusqu'au 5 décembre.

REGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE CITY STADE

Les horaires sont de 9h à 20 h hors vacances scolaires et pendant les vacances scolaires de 9 h à 22h.

LES DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont de plus en plus nombreuses autour du city, dans le centre village, et au Torchon chaque propriétaire est responsable de ses animaux et se doit de ramasser.

Tous les chiens circulant sur l'ensemble du domaine public de la commune doivent être tenus en laisse.

LE DENEIGEMENT

Nous vous rappelons que la période de déneigement et de salage va démarrer, et nous vous rappelons quelques règles essentielles :

Afin de faciliter le passage du véhicule de déneigement, il est interdit de stationner sur la voirie communale. La commune décline toutes responsabilités sur les véhicules stationnés sur la voirie ou en limite.

Lors du service de déneigement, c'est uniquement les axes principaux qui sont dégagés en priorités, le travail de finition sera effectué par la suite et selon les conditions météo.

DIVERS

Suite de la projection du film « L'oncle Giorgio » le 1^{er} décembre à 18h à la Cure, un apéritif sera offert par la mairie dans le cadre des Apéros de l'Avent.